FICHE INSCRIPTION EPREUVES DE SELECTION EN IFSI **INSCRIPTION 2020** Accès à la formation préparant au diplôme d'Etat d'Infirmier INFORMATIONS CNIL: Les informations mentionnées dans ce document feront l'objet d'un traitement automatisé. Conformément à l'article 27 de la loi n°78 du 6 Janvier 1978, chaque candidat bénéficie du RESERVE A L'ADMINISTRATION Photo droit d'accès au fichier informatique établi par le C.R.I.H pour les informations le concernant. Les résultats peuvent être diffusés sur les sites des instituts. La réglementation vous autorise à vous opposer à ce que votre nom apparaisse. Si vous n'autorisez pas la publication de votre nom dans le cadre de la diffusion des résultats, seul votre numéro de candidat.e sera inscrit. Date réception dossier : /__/_/ /__/ /__/ /__/ ☐ Affichage autorisé Signature: ☐ Affichage non autorisé N° Candidat.e: En application à l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 13 décembre 2018 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, vous êtes invité.e à formuler 2 choix : Code IFSI n°1: IFSI du choix n°1: Code IFSI n°2 : IFSI du choix n°2: LIBELLER EN LETTRES CAPITALES NOM..... Pièces déposées : NOM MARITAL..... ☐ 1 photo d'identité PRENOM NATIONALITE (en toutes lettres) ☐ 3 enveloppes à fenêtre affranchies au tarif en vigueur DATE DE NAISSANCE /__/_//__/__/ SEXE masculin / / ☐ Copie de la pièce d'identité COMMUNE DE NAISSANCE......DEPARTEMENT /___/ ☐ Droits d'inscription : ☐ Carte bancaire ☐ Chèque N°..... VILLE...... CODE POSTAL / _ / _ / _ / MAIL.....@.... Notification MDPH ou médecin habilité □ Oui □ Non Etes-vous en situation de handicap? Aménagement Candidat.e.s relevant de la formation professionnelle continue ayant 3 ans Copie.s du ou des certificat.s de travail minimum de cotisation à un régime de protection sociale à la date ☐ Curriculum vitae d'inscription. ☐ Lettre de motivation ☐ Copie du ou des diplôme.s détenu.s ☐ Copie.s attestation.s de formation continue Etes-vous détenteur.trice ☐ Copie du diplôme ☐ Oui D'un diplôme de l'enseignement supérieur Si oui, lequel ?.....(joindre la copie) Je demande mon inscription - Les droits d'inscription aux épreuves demeurent acquis à l'Institut et ne seront pas remboursés quelle que soit la cause d'empêchement éventuel à concourir. En cas d'annulation ou de report d'une ou plusieurs épreuves, aucun dédommagement ne sera appliqué. - Le.la candidat.e est tenu de passer les épreuves au lieu indiqué sur la convocation et ne sera pas accepté.e dans un autre centre. Le.la candidat.e qui n'a pas reçu sa convocation doit impérativement contacter l'institut où il.elle s'est inscrit.e en amont des épreuves. « J'atteste avoir pris connaissance du règlement du regroupement (consultable sur le site internet de l'institut www.ch-aubagne.eu ou à l'institut, et m'engage à le respecter. » « J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'IFSI d'AUBAGNE (consultable sur le site internet de l'institut www.ch-aubagne.eu ou à l'institut ». « Je soussigné.e atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document. » Fait à.....le.....le.... Signature:



Instituts de Formations Paramédicales

CONSTITUTION DU DOSSIER



(Arrêté du 31 Juillet 2009 modifié par l'arrêté du 13 décembre 2018 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier)

Année 2020

GCS Aix Marseille Université

Le dossier d'inscription complet doit être parvenu à l'IFSI au plus tard le

lundi 2 mars 2020

(A 23h59 cachet de la poste faisant foi)

POUR TOUS LES CANDIDAT.E.S, fournir :

- La fiche d'inscription fournie par l'institut de votre 1 er choix, dûment remplie ;
- 1 photo d'identité, nom et prénom indiqués au verso (à coller sur la fiche d'inscription) ;
- La photocopie **recto verso** d'une pièce d'identité **en cours de validité** comportant la mention « **J'atteste la conformité à l'original de la présente copie »**, datée et signée par le.la candidat.e ;
- 3 enveloppes autocollantes à fenêtre, format 21.5 x 11, affranchies au tarif en vigueur ;
- Les droits d'inscription : lors du dépôt du dossier, les candidat.e.s doivent s'acquitter du montant des droits d'inscription aux épreuves de sélection qui s'élève à 135 Euros, payable par carte bancaire ou chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de « REGIE REC IFSI CHEG », (en précisant au dos : vos nom, prénom, ainsi que l'intitulé : concours IFSI);
- Un ou plusieurs certificats du ou des employeurs justifiant à la date d'inscription de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale ;
- Les diplômes obtenus ;
- Les attestations de formation continue ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation.



TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI SERA REJETE AUCUN DOSSIER NE SERA RESTITUE

DATES IMPORTANTES

Epreuve écrite : Samedi 4 avril 2020

Epreuve orale : <u>du lundi 23 mars 2020 au mercredi 6 mai 2020 inclus</u>

Résultats d'admission : mardi 19 mai 2020 à 15h00 Rentrée : Lundi 7 Septembre 2020

Les résultats des épreuves de sélection pour l'entrée à **l'IFSI d'AUBAGNE** seront affichés à l'Institut et sur notre

site internet : www.ch-aubagne.eu (aucun résultat ne sera donné par téléphone)